RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Faculté de santé Université de Toulouse

GUIDE PEDAGOGIQUE DES EVALUATIONS DFASM3

2e cycle des études médicales – Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année

Année universitaire 2026 / 2027



Université de Toulouse

Ce document ne remplace pas les M3C qui sont validées en CFVU (Commission de Formation et de la Vie Universitaire), ni le règlement des études de l'Université. Il représente un document de support pour les enseignants, les étudiants et les gestionnaires de scolarité afin de partager les informations concernant l'organisation des enseignements et évaluations en DFASM3.

Table des matières

01. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 3
01.1 Les enseignements théoriques 3
01.2 Les enseignements optionnels 3
02. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 4
02.1 Modalités et périodicités 4
02.2 Organisation des épreuves 4
02.2.1 Examens du Semestre 11 et 12 4
02.2.2 Le Certificat de Compétences Cliniques 7
02.2.3 Les UE optionnelles 8
02.3 Validation des stages 13
02.4 Validation du Certificat de Compétences Cliniques 13
02.5 Validation de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales et conditions de redoublement 13
02.5.1 Validation du 2e cycle des études médicales 13
02.5.2 Conditions de redoublement 14
02.6 Sujets d'examens mis en annales 14
02.7 Prise en charge des étudiants en situation de handicap 14
02.8 Aménagement des études et contrats pédagogiques 14
02.9 Situation sanitaire 15
ANNEXES : DESCRIPTIFS DES POINTS PARCOURS ET DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES 16
Les descriptifs des séminaires 16
Les descriptifs des ED 18
Le portfolio 18
Les UE optionnelles 19

01. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la 3ème année du DFASM pour l'année universitaire 2026-2027 sont organisés comme suit :

01.1 Les enseignements théoriques

Sciences Humaines et Sociales sous forme de Podcast de l'université Paris Sorbonne « le serment d'Augusta » sur la relation soignant.e / soigné.e proposé par la conférence des Doyens de Médecine. (https://www.binge.audio/actualites/le-serment-daugusta). Série de 6 épisodes d'environ 45 min précédée d'un prologue.

La validation de cet enseignement consistera à apporter un commentaire sur le contenu et le format de cet enseignement via un questionnaire (30min), et par la présence en amphi pour un débat de 3 heures.

01.2 Les enseignements optionnels

Au cours du DFASM tout étudiant doit valider en plus des enseignements théoriques et hospitaliers, des enseignements optionnels **représentant un volume cumulé équivalent à 12 ECTS.** Au-delà de 12 ECTS, les enseignements optionnels supplémentaires pourront être valorisés dans le cadre des points parcours (cf. Présentation Point parcours accessible sur Moodle).

Les UE déjà utilisées pour valider les enseignements optionnels du DFGSM ne peuvent en aucun cas être reprises pour valider les enseignements optionnels du DFASM.

1. **Les UE optionnelles DFASM3**
   - **Anglais perfectionnement - consultation :** 2ème niveau DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Maladies rares** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Travail au bloc opératoire** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Abord du patient en psychiatrie/addictologie** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Humanités médicales** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Travail en équipe** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Préparation ECOS : Stratégie diagnostique et de prise en charge** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Prise en charge globale du patient et parcours de soins** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **Initiation à la santé sexuelle** DFASM3 (équivalent à 3 ECTS),
   - **LCA Vaccinologie / Anglais : Critique, Communication et Recherche** (équivalent à 3 ECTS),
   - **Initiation à la langue des signes orientée santé** (équivalent à 3 ECTS),
   - **NEJES : Nouveaux Enjeux Juridiques et Ethiques en Santé** (équivalent à 3 ECTS),
   - **Patient Aidant Formateur : se sensibiliser au handicap** (équivalent à 3 ECTS),
   - **PIAAPH : Programme Interdisciplinaire pour l'Amélioration de la prise en charge de l'Agitation chez les Personnes en situation de Handicap** (équivalent à 3 ECTS),
   - **Stage optionnel** (sans ECTS, ni Point parcours)

2. **Les Masters**

Ils valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master 1 valide 6 ECTS
- 2 UE de Master 1 valident 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage d'1 mois valident 9 ECTS

3. **Double parcours « Ecole de l'INSERM »**

Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

4. **L'UE Sport** (3 ECTS)

Cette UE est délivrée par le SUAPS de l'UPS. L'inscription à l'UE est réalisée exclusivement auprès du pôle Sport. 1 examen en fin d'année et/ou contrôle continu, en fonction du support d'APSA (Activité physique sportive et artistique). Une seule activité choisie sur l'année. **Possibilité de prendre cette UE une seule fois par cycle.**

NB :

Toutes les informations concernant les enseignements hospitaliers et l'UE Compétences Cliniques sont détaillées dans le guide des stages du 2nd cycle des sciences médicales. Toutes les informations concernant les points parcours sont détaillés dans la présentation des Points Parcours. Les 2 documents sont accessibles via l'espace Moodle suivant : https://moodle.utoulouse.fr/course/view.php?id=2936

02. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

02.1 Modalités et périodicités

Pour le DFASM3, il y a uniquement l'UE Sciences Humaines et sociales avec une validation par présence au séminaire, ainsi qu'un questionnaire à compléter.

Nombre d'ECTS : Le nombre d'ECTS est défini en fonction du volume horaire d'enseignement (hors travail personnel) :

- Jusqu'à 16h : 1 ECTS
- Jusqu'à 25h : 2 ECTS
- Au-delà de 25h : 3 ECTS
-

02.2 Organisation des épreuves

02.2.1 Examens du Semestre 11 et 12

Sciences Humaines et Sociales (16h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr REVET – 1 ECTS		
e-Cours : 15 podcasts à écouter par l'étudiant(e) (12h30)		-
Séminaire en amphi avec le Pr REVET	**3h**	**/ 20**
Réponse au questionnaire	**30min**	**/ 80**
Total	**3h30**	**/ 100**

La présence au séminaire et la réponse au questionnaire est obligatoire pour valider cette UE.
2e session : en cas d'absence justifiée ou injustifiée, l'étudiant(e) rédige un écrit (1 page, police 12) portant sur les podcasts, qui sera évalué par le Pr. REVET.

ED Compétences Cliniques							
ED CC	**Type d' ED**	**Resp Péda**	**Organisation**	**Durée ED**	**Modalité d'évaluation**	**Notation**	**Note Finale**
Séminaire	Ethique	Pr Gatimel	e-learning et travail en groupe et une présentation orale		Présence VA/IV ET Oral (>10/20)	Si >10/20 : AJ Si <10/20 : ADM	VA/IV
Séminaire	Pertinence des soins	Pr Sailler	2 heures d'enseignement en présentiel obligatoire ; travail en groupe noté sur 20.		Présence VA/IV ET Oral (>10/20) Pour valider le séminaire : validation du présentiel ET au moins 10/20 sur le travail en groupe	Si >10/20 : AJ Si <10/20 : ADM	VA/IV
ED 1	Annonce d'une mauvaise nouvelle (annonce handicap et mort)	Pr De Boissezon Dr Vardon Fanny			Présence VA/IV	/10	CC 50%

ED 2	Annonce d'une mauvaise nouvelle (pathologie psychiatrique)	Pr Yrondi Dr Escourrou				/10	
						Note /20	
Stages hospitaliers / stages ambulatoires	Evaluation supervisée en stage Grille + oral sur un cas clinique vécu	Pr Bura-Rivière Pr Charpentier Pr Faruch-Bilfeld Pr Oustric Dr Chicoulaa Tuteur de stage	**Si <u>la grille d'évaluation supervisée de stage</u> n'est pas rendue dans les délais impartis, <u>le 1er stage sera invalidé.</u>** En cas de non rendu de la grille de stage **<u>ou de non validation des ED</u>,** l'étudiant devra rattraper deux semaines de stage sur le terrain du 1er stage. **La grille doit être rendue complétée, signée, tamponnée par le tuteur et transmise à la scolarité afin que le stage soit validé.**	10-20 min	Note	/20	CT 50%

Epreuves de deuxième session	Séminaire éthique Séminaire pertinence Stages		Ecrit de 30 minutes Question rédactionnelle Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS			**v/nv** **v/nv** /100	

En deuxième session pour les séminaires d'éthique et de pertinence des soins :

- En cas d'échec ou d'absence aux ECOS une deuxième session comportera une épreuve de mise en situation suivie d'un échange avec le jury.
- La validation de l'enseignement « Pertinence des soins » reposera sur une question rédactionnelle relative au contenu des vidéos et documents en ligne utilisés pour l'enseignement de la Pertinence des soins. La note requise pour la validation est au moins 10/20.
- La validation de l'Ethique reposera sur une question rédactionnelle relative au contenu des vidéos et documents en ligne utilisés pour l'enseignement de l'Ethique. La note requise pour la validation est au moins 10/20.
- La validation des ED se fait sur la présence

ECOS DFASM3

ECOS **Référents DFASM3** Pr Faruch Pr Bura-Rivière Pr Charpentier Participation patients standardisés	10 stations d'ECOS correspondant aux 11 domaines évalués par les ECOS (cf. la partie Le certificat de compétences cliniques)	Grilles standardisées Contrôle continu	50 minutesX2	**Total ECOS/100 constituera 50% de la note finale des ECOS**

02.2.2 Le Certificat de Compétences Cliniques

La validation du Certificat de Compétences Cliniques repose sur :

- Une épreuve de mise en situation clinique qui sera organisée sous la forme d'un **examen clinique objectif et structuré (ECOS)** organisé chaque année, un en DFASM1 (CC), un en DFASM2 (CC) et un en DFASM3 (CT)
- La validation de l'enseignement « Compétences Cliniques » comportant des ED et des séminaires différents selon les années (Soins palliatifs en DFASM1, Pertinence des soins et éthique en DFASM3).

L'ECOS comportera 5 stations en DFASM1 et en DFASM2. Chaque station aura une durée de 7 à 8 minutes soit une durée totale d'épreuve comprise entre 40 et 50 minutes. L'ensemble de l'épreuve évalue les compétences cliniques en plaçant l'étudiant en situation professionnelle à travers différentes vignettes cliniques. Il s'agit d'une épreuve orale dans laquelle les examinateurs utilisent des grilles standardisées. Certaines stations utilisent des patients-standardisés qui permettent d'évaluer des compétences humaines, d'autres stations utilisent des mannequins pour évaluer l'examen ou les gestes cliniques. D'autres éléments seront évalués tels que le raisonnement clinique à décrire à l'examinateur (formulation et hiérarchisation des hypothèses, pertinence des examens complémentaires), ou encore la communication entre soignants.

Les stations seront conçues pour évaluer les 11 domaines suivants : Urgence, Entretien/Anamnèse, Examen clinique, Stratégie pertinente de prise en charge, Communication interprofessionnelle, Stratégie diagnostique, Synthèse des résultats d'examens paracliniques, Iconographie, Annonce, Education/Prévention, Procédure.

Le total de points attribués est de 50 en DFASM1 qui représenteront 20% de la note globale des ECOS, 50 en DFASM2 qui représenteront 30% de la note globale des ECOS et 100 en DFASM3 qui représenteront 50% de la note globale des ECOS. Si la note globale aux ECOS est <10/20 une épreuve de rattrapage aura lieu en DFASM3 sous la forme d'un ECOS de 5 stations. En cas d'absence justifiée à l'un des ECOS, une épreuve de substitution pourra être organisée.

L'étudiant peut être interrogé lors des ECOS de DFASM1 sur l'ensemble des objectifs pédagogiques des stages hospitaliers/ambulatoires, des enseignements dirigés, des séminaires pédagogiques et du contenu de l'enseignement théorique de DFASM1. En DFASM2 s'ajouteront les objectifs des stages et enseignements de DFASM2, et en DFASM3 s'ajouteront ceux de DFASM3.

02.2.3 Les UE optionnelles

La validation d'une UE optionnelle s'obtient avec une note supérieure ou égale à 12/20.

Si l'étudiant n'a pas validé ses UE optionnelles à l'issue de la 1ère session, il doit se présenter à la 2ème session.

Les étudiants doivent participer au minimum à 3 demi-journées pour être validés.

PREPARATION ECOS : STRATEGIE DIAGNOSTIQUE ET DE PRISE EN CHARGE

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Faruch- Bilfeld - Pr Pugnet 3 ECTS Validation par présence - Cours : 4 h x 1 grp - TD : 16 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	**20 heures**	**/100**

TRAVAILLER AU BLOC OPERATOIRE

Nature des épreuves	Durée	Notation
Dr Buscail – Pr Abbo - Pr Geeraerts 3 ECTS Validation par présence - TD : 20 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	**20 heures**	**/100**

TRAVAILLER EN EQUIPE

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Geeraerts - Pr de Boissezon 3 ECTS Validation par présence - TD : 20 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	**20 heures**	**/100**

MALADIES RARES

Nature des épreuves	Durée	Notation
Dr Ziegler - 3 ECTS Validation par présence - Cours : 12 h x 1 grp - TD : 8 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	**20 heures**	**/100**

PRISE EN CHARGE GLOBALE ET PARCOURS DE SOIN

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Sailler - 3 ECTS CC (Validation par présence) - Enseignement présentiel, obligatoire CT écrit : validation par l'analyse d'un parcours de soin de patient (travail en binôme), remis sous la forme d'un powerpoint sonorisé avant le 19 Mars 2027, noté sur 20 ; moyenne requise 10/20. Cours : 8 h x 1 grp TD : 12 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	20h	**/50** **/50** **/100**

HUMANITES MEDICALES

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Revet - Dr Stocker - 3 ECTS Validation par présence - Cours : 16 h x 1 grp - TD : 4 h x 1 grp Écrit court correspondant à un retour personnel de l'étudiant sur l'enseignement proposé durant ce module **Total**	**20 h** **1h** **20h d'enseignement**	**/75** **/25** **/100**

2e session : en cas d'absence justifiée, l'étudiant(e) rédige un écrit (1 page, police 12) correspondant à une analyse de documents en lien avec le module qui lui seront envoyé(e)s par le Pr. REVET, lequel évaluera cet écrit.

L'ABORD DU PATIENT EN PSYCHIATRIE ADDICTOLOGIE

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Yrondi, - Pr Franchitto – 3 ECTS Validation par présence - TD : 20 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	**20 heures**	**/100**

INITIATION A LA SANTE SEXUELLE

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Huyghe - Dr Camaré - 3 ECTS CT (3 QCM en 5 min après chaque vidéo et après chaque webinaire) - E-cours/TD : 20 h x 2 grp 2e session : Travail écrit	**2h**	**/100**

Une absence de progression dans le visionnage des cours et/ou une absence de réussite aux QCM entrainera une absence de validation de cette UE. Validation de chaque contenu indépendamment, nécessaire à la validation de l'UE. L'absence de validation d'un des deux contenus entrainera l'absence de validation de cette UE

ANGLAIS PERFECTIONNEMENT CONSULTATION

Nature des épreuves	Durée	Notation
C Baranger et Ph Murillo 3 ECTS Validation par présence - TD : 20 h x 4 grp 2e session : Travail écrit	**20 heures**	**/100**

INITIATION A LA LANGUE DES SIGNES ORIENTEE SANTE

Nature des épreuves	Durée	Notation
M-P Baduel - 3 ECTS 100% CC 40% : assiduité et participation en cours obligatoire Absences justifiées = neutralisation Une seule absence non justifiée (ABI) tolérée Absences injustifiées ≥ 2 = note à 0 (zéro) 60% : évaluation des acquis à la fin du semestre avec note : - exercices pratiques et mise en situation : situation de communication entre un.e professionnel.le de santé et un.e patient.e. - Compréhension et expression	**20 heures**	**Note /20** **Note /20** **ADMIS : si moyenne des 2 notes ≥ à 10/20**
Session 2 : Situation de communication entre un.e .professionnel.le de santé et un.e patient.e.		**ADMIS si note ≥ à 10/20**

NEJES : NOUVEAUX ENJEUX JURIDIQUES ET ETHIQUES EN SANTE

Nature des épreuves	Durée	Notation
K-H Voizard 3 ECTS Validation par présence 5 conférences obligatoires en bimodal + 5 conférences au choix en replay		**Validé/non validé**

PATIENT AIDANT FORMATEUR : SE SENSIBILISER AU HANDICAP

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr Valera - 3 ECTS 100 %CC 100% évaluation de la création lors de la séance 4 de restitution - Présentation orale de la création lors de la séance 4 de restitution (Validé/non validé) 2e session : Ecrit/oral/QCM	**22 heures**	**Validé/non validé**

PIAAPH : Programme Interdisciplinaire pour l'Amélioration de la prise en charge de l'Agitation chez les Personnes en situation de Handicap

Nature des épreuves	Durée	Notation
Dr Maupas - Schwalm - 3 ECTS Validation par présence - TD : 20,5h	**20.5 heures**	**Validé/non validé**

1ère session :

Pour être déclarés **admis à la première session** les étudiants doivent obtenir **la note requise à toutes les UE,** chaque UE se validant indépendamment.

2ème session :

Les étudiants doivent valider les modules auxquels ils ont été ajournés à la 1ère session et obtenir la note requise pour chacun.

Pour la deuxième session, seules les notes de l'examen terminal sont prises en compte.

Si l'étudiant n'a pas validé la totalité des modules, il redouble son année et doit repasser l'année suivante les modules non validés.

Pour l'UE compétences cliniques, les candidats qui ont obtenu :

- une note inférieure à la moyenne à l'ECOS
- et/ou une note inférieure à la moyenne dans la partie ETHIQUE
- et/ou une note inférieure à la moyenne dans la partie PERTINENCE DES SOINS

doivent obligatoirement se présenter à la 2ème session de la discipline ajournée.

02.3 Validation des stages

L'étudiant doit valider au cours de l'année universitaire l'ensemble des stages hospitaliers/ambulatoires.

Aucun stage ne peut être validé si l'absence de l'étudiant en stage excède 1 semaine pour les stages de 4 semaines et 2 semaines pour les stages de plus de 4 semaines (cf. le guide des stages). Cela est valable même en cas d'absence justifiée.

Si l'étudiant ne rend pas **la grille d'évaluation supervisée de stage** dans les délais impartis, le 1er stage sera invalidé. La durée du rattrapage du stage sera de 2 semaines sur le terrain du 1er stage. Le stage de rattrapage doit être réalisé après les ECOS Nationaux jusqu'au 15 Juillet. Les étudiants doivent rendre leur grille d'évaluation supervisée de stage à l'issue du rattrapage du stage afin que le stage soit validé.

Un oral sur un cas clinique vécu est associé à la grille supervisée d'évaluation en stage.

De même, les étudiants ayant plus de 2 absences aux Enseignements Dirigés en Compétences Cliniques, auront leur stage invalidé et devront rattraper le stage après les ECOS nationaux selon les mêmes modalités.

L'étudiant n'ayant pas validé un stage devra le rattraper après les ECOS Nationaux jusqu'au 15 Juillet. L'approbation du chef de service et du référent universitaire DFASM3 du département MMP concerné est obligatoire. Si l'étudiant redouble le DFASM3, il doit refaire l'intégralité des stages à temps plein.

Une commission stages aura lieu au mois de juin. Un jury de validation du stage d'été se tiendra au cours de la dernière semaine d'Août afin de s'assurer de la validation de ce stage d'été et de la réalité de l'éventuel rattrapage. Les étudiants participent de manière anticipée aux choix de stage de l'année suivante.

02.4 Validation du Certificat de Compétences Cliniques

Voir les modalités dans la partie dédiée au certificat de compétences cliniques.

02.5 Validation de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales et conditions de redoublement

02.5.1 Validation du 2e cycle des études médicales

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 et sa version consolidée au 26 Août 2016 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales, pour valider la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales, les étudiants devront avoir validé obligatoirement :

- Les enseignements théoriques
- Les 12 ECTS d'enseignements optionnels
- L'UE compétences cliniques
- Les stages hospitaliers
- Les 25 gardes

A l'issue du Deuxième cycle des études médicales, les étudiants qui auront validé l'ensemble des enseignements théoriques et cliniques se verront délivrer un Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales.

02.5.2 Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble :

- conserve le bénéfice des UE acquises
- devra valider l'intégralité des stages à temps plein de DFASM3.

02.6 Sujets d'examens mis en annales

Les sujets d'examens de 1ère session seront systématiquement mis en annales immédiatement après la délibération de première session. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser une séance de correction des sujets avec les étudiants. Les sujets d'examens de 2ème session ne seront pas mis en annales.

02.7 Prise en charge des étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou examens. Les étudiants concernés doivent adresser leur demande au Pôle Handicap Etudiant (PHE) de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Plus d'information sur la page de l'université dédiée www.univ-tlse3.fr/handicap.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

02.8 Aménagement des études et contrats pédagogiques

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet à certains étudiants de pouvoir bénéficier de parcours particuliers validés par le doyen et l'équipe pédagogique. A ce titre, ils signent un RSE et un contrat pédagogique en début d'année universitaire organisant l'année.

Parmi les parcours, on identifie :

- Les sportifs de haut niveau
- Les doubles cursus Inserm
- Les missions universitaires locales ou nationales
- Ou tout autre particularité portée à la connaissance du doyen

Les étudiants peuvent être amenés à valider leur année en 2 ans ou à être exemptés de cours d'anglais sous réserve d'une évaluation par les responsables pédagogiques. Il conviendra dans tous les cas de répondre aux obligations règlementaires de validation du 2ème cycle (stages, gardes, ECTS obligatoires, ED obligatoires, validation des examens ...). https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes

02.9 Situation sanitaire

En fonction des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel suivant les préconisations du ministère des tutelles.

Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel.

ANNEXES : DESCRIPTIFS DES POINTS PARCOURS ET DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

Les descriptifs des séminaires

1/ Le séminaire pertinence des soins

Responsable du séminaire : Pr SAILLER

Description du séminaire :

Prise de connaissance par les étudiants des documents écrits, diaporamas sonorisés ou vidéos relatifs à la pertinence des soins, mis en ligne sur plateforme Moodle :

https://moodle.utoulouse.fr/course/view.php?id=2940

Ces documents abordent la définition de la pertinence et ses déterminants, et les thèmes « Médecine fondée sur les preuves et pertinence » et le « Le partenariat médecin-patient ».

- Dans un premier temps, accueil des étudiants dans les services, et travail de 2 heures par groupes de 8 étudiants en présentiel

- Dans un second temps, restitution par les étudiants de leur travail sous la forme d'une présentation PowerPoint de 10 minutes à un Jury pour validation de leur participation au séminaire.

Le travail demandé doit partir d'une situation clinique concrète dont ont été témoins ou acteurs les étudiants, interrogeant la pertinence d'un parcours de soin, de la prescription des examens complémentaires ou d'une prise en charge thérapeutique ou encore la relation médecin-patient.

Déroulé type :

- Choix d'une situation : chaque étudiant cite une situation de soins (au sens large : relation avec le patient, prescription d'examens complémentaires, prescription de médicaments, filière de soins, etc…) auxquels il a assisté ou participé et qu'il pense avoir été en partie non pertinente, en expliquant brièvement pourquoi il porte cette appréciation
- Le groupe approfondit une seule de ces situations en recherchant quels ont été les déterminants de la non-pertinence
- Le groupe répond à la question : « si vous deviez revivre une situation analogue, que feriez-vous pour améliorer la pertinence de cette prise en charge » ?
- Faire un PowerPoint en vue de la restitution (10 mn de présentation)

L'enseignant devra noter sur 10 l'investissement des étudiants dans leur atelier. La présentation orale sera aussi notée sur 10. Une moyenne de 10/20 est requise pour valider la participation au séminaire.

2/ Le séminaire éthique

Responsable du séminaire : Pr GATIMEL

Description du séminaire :

1) Déroulement de l'atelier :

Durée totale 2h, un groupe de 15 à 16 étudiants sera reçu par un binôme d'enseignants. Il sera composé de 2 sous-groupes de 7 à 8 étudiants :

- Accueil et émargement
- C'est ce même sous-groupe constitué le jour de l'atelier qui présentera ensemble devant le jury par groupe de 7 à 8.
- Rappel des modalités de contrôle de connaissance au cours de l'atelier : note individuelle /10 concernant sa participation et son implication dans l'atelier et note /10 au cours de l'oral devant le jury le jeudi ou vendredi de cette même semaine selon grille jointe ci-dessous.
- Distribution d'un cas clinique amené par les enseignants à chaque sous-groupe (donc 2 cas cliniques au total par atelier)
- Travail en sous-groupe : environ 50 min
    - Présentent la description de la situation en incluant les données pertinentes (cliniques, scientifiques, légales, environnementales…)
    - Identifient et formulent le questionnement éthique dans un contexte de pratique professionnelle (identification des différents points de repères et principes éthiques : autonomie, bienfaisance, non-malfaisance, justice)
    - Elaborent un cheminement de la réflexion pour proposer des décisions.

Les étudiants doivent réfléchir et rédiger en sous-groupe le questionnement éthique et leur cheminement pour y répondre.

Il est important d'articuler la réflexion autour des 4 principes éthiques qui constituent une grille de lecture simple et robuste pour aider les étudiants à organiser leur réflexion. Les règles déontologiques et l'aspect règlementaire dans le contexte du cas pourront être rappeler par les enseignants et discuter au cours de la réflexion. Remarque de Catherine Dupré sur les 3 temps de la réflexion : description, puis délibération collective et décision individuelle.

Restitution et discussion du cas clinique avec tous les étudiants et enseignants de l'atelier par sous-groupe : environ 25 min par cas clinique et par sous-groupe (donc 50 min de restitution-discussion au total)

2) Déroulement du Jury :

Le jeudi ou le vendredi de la même semaine selon les groupes, sur un créneau d'une heure. Au cours de ce créneau d'une heure, chacun des deux sous-groupes va présenter son cas : 10 min de présentation et 10 min de discussion + 10 min de délibération par le jury par sous-groupe. Le sous-groupe qui ne présente pas assiste à la présentation de l'autre sous-groupe. Au cours de la restitution, il est important que chaque étudiant prenne la parole.

3) Grille de notation des étudiants :

L'enseignant devra noter sur 10 l'investissement des étudiants dans leur atelier.

Au cours de l'oral devant le jury, la présentation orale sera aussi notée sur 10 : présentation collective par sous-groupe de 7 à 8 étudiants sous la forme d'une restitution en 10 minutes du travail réalisé en atelier (format power point) suivi d'une discussion de 10 minutes avec le Jury.

Une moyenne de 10/20 est requise pour valider la participation au séminaire.

Vous trouverez en suivant la grille de notation utilisée lors de la restitution du travail par les étudiants.

Participation à l'atelier : présentiel-implication pendant la séance de travail : /10

Oral devant jury : /10

Grille de notation :

Présente et complète la description de la situation en incluant les données pertinentes (recherches supplémentaires) /2

Identifie et formule le questionnement éthique dans un contexte de pratique professionnelle (identification des différents points de repères et principes éthiques) /2

Présente le cheminement de la réflexion au sein du groupe pour proposer des décisions /3

Organise la présentation de manière collaborative /1

Echange avec la salle et le jury de manière constructive /2

Les descriptifs des ED

1/ ED Annonce d'une mauvaise nouvelle

ED 1 : Annonce handicap et mort

Responsables de l'ED : Pr DE BOISSEZON et Dr VARDON

ED 2 : Pathologie psychiatrique

Responsables de l'ED : Pr YRONDI et Dr ESCOURROU

Le portfolio

L'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'exercice médical sera consignée dans un document global appelé PORTFOLIO.

De manière générale un portfolio est un ensemble de documents que vous avez choisi de conserver et qui ont une signification pour vous car ils permettent de retracer votre parcours d'apprentissage professionnel, ces documents sont appelés traces d'apprentissage. Ils sont à conserver sous la forme d'un fichier informatique et d'un classeur format papier, que vous porterez lors de votre entretien avec votre tuteur enseignant.

Pour compléter les traces brutes de vos apprentissages, il faudra également prendre l'habitude de prendre un peu de recul face à une situation qui a posé une difficulté ou encore qui vous a conduit à vous poser une question afin de développer une compétence appelée réflexivité que vous devez acquérir.

La réflexivité est ainsi décrite parmi les 7 compétences génériques de fin de 2e cycle (clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé publique, praticien réflexif, scientifique, responsable aux plans éthique et déontologique) :

« L'étudiant doit développer tout au long de son parcours d'apprentissage sa capacité d'auto-évaluation et celle de se poser des questions pertinentes en situation réelle de soins et de prévention, en tenant compte du contexte clinique, institutionnel, légal et sociétal. Il doit démontrer sa capacité à se remettre en question et à argumenter ses décisions.

Il :

- est capable d'établir des priorités dans ses activités et de les justifier ;
- prend conscience de ses limites personnelles et matérielles et tend à les repousser ;
- est capable de solliciter autrui si nécessaire ;
- est dans une démarche constante d'auto-évaluation de ses pratiques dans le but de les améliorer ;
- intègre, en tant que futur professionnel, les notions d'erreur médicale et de sécurité du patient. »

Ainsi la réflexivité est une démarche de remise en question de ses propres pratiques et de leur analyse dans un but d'amélioration continue, il s'agit d'une démarche d'auto-évaluation constructive.

Dans cette compétence se retrouve les grands principes de la démarche de qualité et de sécurité des soins mais aussi la connaissance de ses propres limites ainsi que l'importance d'une prise de recul sur sa pratique afin de questionner sa pratique, de l'analyser par rapport aux connaissances actuelles et de la modifier si nécessaire.

Ce que vous pouvez intégrer dans le portfolio

L'ensemble des documents suivants peut constituer votre portfolio :

- des notes prises lors d'un stage clinique : activité, emploi du temps, et en particulier la réalisation de certains gestes. Par exemple, la présentation d'un service et la prise de recul en évoquant ce que vous retiendrez de ce service pour votre pratique future, récit de la réalisation du geste et de la difficulté ressentie, prise de recul pour trouver des solutions pour éviter que cela ne se produise à nouveau…
- des récits qui permettent de servir de modèle/d'exemple pour la pratique professionnelle future et pourquoi ils ont eu ce rôle, lien avec les pratiques professionnelles de référence par exemple
- des récits plus structurés de situations cliniques qui vous ont conduit à vous questionner : question par rapport à la relation, question sociale, question éthique ou déontologique…
- des récits plus structurés de situations cliniques qui ont représenté pour vous une difficulté en analysant l'origine de cette difficulté et les ressources que vous pouvez utiliser pour éviter que cela se reproduise.
- des documents qui vous paraissent pertinents pour retracer votre parcours.
- les documents qui vous ont été demandés à travers les cours en ligne sur Moodle intitulés EXERCICE PORTFOLIO.
- de façon systématique, chaque année vous est demandé un écrit de stage composé de la rédaction du récit d'une situation accompagné d'une grille d'auto- évaluation (modèle fourni) que vous aurez réalisée lors d'une période de stage et d'une autre grille qu'un de vos pairs (binôme) aura réalisée vous concernant. Ces 3 éléments sont à télécharger sur Moodle.

Les UE optionnelles

Préparation ECOS : stratégie diagnostique et de prise en charge

Enseignants responsables de l'UE

Pr FARUCH-BILFELD et Pr PUGNET

Description synthétique :

- Stratégie diagnostique et de prise en charge devant des symptômes généraux - 2H

  (Adénopathies, AEG, Hyperthermie, Purpura)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge devant une anomalie du bilan biologique - 2H

  (2 situations hématologie biologique, 2 situations biochimique (hors perturbation du bilan hépatique))
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil génital -1H

  (Une situation obstétricale obstétrique, une situation gynécologique : Saignement génital)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil néphrologique - 1H

  (protéinurie, découverte d'une insuffisance rénale)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil urologique – 1H

  (douleur testiculaire, découverte d'une anomalie au toucher rectal)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil locomoteur - 2H

  (Douleurs lombaires, douleurs articulaires non traumatiques, myalgie, découverte d'une anomalie osseuse sur un examen d'imagerie)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil respiratoire - 2H

  (Toux, Dyspnée, Expectoration (Hémoptysies), Traumatisme thoracique)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil neurologique - 2H

  (céphalée, malaise/perte de connaissance, coma, déficit moteur)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil digestif – 2H

  (Douleur abdominale, Ictère, anomalie du bilan hépatique, diarrhées)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge chez l'enfant - 2H

  (vomissements, boiteries, masse abdominale, fièvre)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge chez la personne âgée - 1H

  (Chute, confusion)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge de l'appareil cardiocirculatoire - 1H

  (douleur thoracique, palpitation)
- Stratégie diagnostique et de prise en charge devant une situation de handicap - 1h

  (2 situations de départ handicap pour ECOS démarche diagnostique)

Travailler au bloc opératoire

Enseignants responsables de l'UE

Pr ABBO, Pr GEERAERTS, Dr BUSCAIL

Description synthétique :

Introduction (4h) :

- Travail en équipe

- Communication
- Règles communes

Formation chirurgicale – ateliers pratiques (4h) :
- Points/suture
- Simulateur de coelioscopie / arthroscopie
- Fixation Drains
- Lavage des mains
- S'habiller en stérile/ Hygiène / règles de mise en place du champ opératoire

L'univers du bloc opératoire coté chirurgical (4h) :
- Rôle de l'Infirmier(e) de Bloc (IBODE)
- Être chirurgien(ne) en 2024
- Les différentes spécialités chirurgicales
- Présentation générale de l'internat en chirurgie
- Réponse aux questions, discussion entre les étudiants et les chirurgien(ne)

Les métiers de l'Anesthésie-Réanimation, Médecine péri-opératoire (4h) :
- Le métier de MAR
- Le métier d'IADE
- Les risques au bloc : infectieux, allergique, hémorragique
- L'organisation d'un bloc opératoire
- Les grands syndromes péri-opératoire
- Réponse aux questions, discussion entre les étudiants et les médecins anesthésistes réanimateurs

Jeu de rôle / travail collaboratif sur un cas clinique / complication (2h)

Découverte du monde du bloc opératoire (2h)

Travailler en équipe

Enseignants responsables de l'UE

Pr DE BOISSEZON et Pr GEERAERTS

Les enjeux du travail en équipe (4h)

Les enjeux du travail en équipe et de la conduite de projet

L'intelligence collective

(Technique des 3 tours de tables staff pluri-professionnel, RCP)

Facteurs humains

Mise en situation travail en groupe, faire émerger les difficultés du travail en équipe (Exercice de prise de décisions complexes en équipe sur des dilemmes)

Communication non violente / Communication sécurisée (4h)

Communication non violente : principes

Communication sécurisée : pourquoi, comment ? (S. Couarraze)

Communication violente : que faire ?

Mise en situation : utilisation d'outil pour sécuriser la communication en équipe

Leadership et Followership (4h)

Se connaitre soi-même pour mieux coopérer et communiquer

Les différents types de leadership (management situationnel)

Posture de l'équipier (les personnalités dans le groupe)

Mise en situation : Comprendre son style de leadership (exercice de groupe avec jeu de rôle)

Gestion des conflits et désaccords (4h)

Les désaccords

Prendre une décision en équipe

Principe de négociation et d'expression de ses opinions

Mise en situation : mettre en place les outils pour gérer un désaccord

Démarche participative et Qualité de Vie au Travail (4h)

Comment évaluer la compétence d'une équipe

Les facteurs managériaux qui créent la QVT des soignants

Le rôle de la médecine du travail…

La démarche projet participative

Mise en situation : Mettre en place une démarche participative en équipe

Maladies rares

Enseignant responsable de l'UE

Dr ZIEGLER

Description synthétique :

Rappels et généralités sur les maladies rares (3h)

- Qu'est-ce qu'une maladie rare ?

Définition, prévalence / incidence, différents types (visible / non visible, génétique et non génétique)

- Les différentes maladies génétiques

Anomalies du développement, malformations, maladies dégénératives

- Les différentes explorations génétiques

Caryotype, CGH-array, NGS, exome, génome et PFMG
- TP étudiants : quiz
- Organisation des soins dans les maladies rares
PNMR, CCMR/CRMR, Filière, ERN, ex. d'une filière (OSCAR ou FAVA-MULTI)
Fédération maladies rares CHU de Toulouse
Lien ville-hôpital
Associations de patients
- TP étudiants : utilisation des ressources dans les maladies rares

La consultation de génétique (3h)
- Consultation diagnostique en génétique (postnatale)
- Consultation Parcours de soins génomique (PFMG2025)
- Consultation d'oncogénétique
- TP étudiants : cas cliniques

Diagnostic anténatal et conseil génétique (2h)
- Diagnostic anténatal DPN, DPI, DPNI, CPDPN
- Conseil génétique et information à la parentèle
- Diagnostic présymptomatique / prédictif
- TP étudiants : cas cliniques

Prise en charge médicochirurgicale et médicosociale d'une maladie rare (3h)
- Généralités
ALD et MDPH
- Spécificités pédiatriques
Intégration et adaptations scolaires
Structures médico-sociales (CAMPS, IME)
- Spécificités adultes
Intégration et adaptation professionnelles
Structures médico-sociales (CAMPS, IME)
- Spécificités de la prise en charge sociale
- TP étudiants : illustrations et cas cliniques

Recherche dans les maladies rares (3h)
- Les différents types de recherche
Recherche clinique, translationnelle, fondamentale
- Exemples de recherche
Malformations oculaires
Syndrome de Noonan

- TP étudiants : Mise en place d'un projet de recherche

Nouvelles thérapies dans les maladies rares (3h)

- Les étapes de validations d'un médicament

Phases précliniques, cliniques (2, 3 et 4), ATU, AMM, post-ATU

- Rôle du Centre d'Investigation Clinique (CIC) et unité d'investigation pédiatrique

- Exemples de thérapies innovantes

Maladies neuromusculaires

Maladies osseuses

Maladies ophtalmo-rétiniennes

- TP étudiants

TD et Q&A : Quand les maladies rares rencontrent l'iECN et SIDES : cas clinique et questions uniques (1 h)

Items de connaissances associés (liste non exhaustive) :

- Item 22 Maladies rares
- Item 46 Médecine génomique

Prise en charge globale et parcours de soin

Enseignant responsable de l'UE

Pr SAILLER

Contexte :

De nombreux patients sont dans une situation de santé complexe, soit du fait d'une maladie, le plus souvent chronique, nécessitant l'intervention de nombreux acteurs de santé, soit du fait de multiples pathologies dont la prise en charge nécessite une collaboration efficiente entre les différents acteurs de santé. Le médecin traitant est généralement au centre du parcours du patient. La communication de l'information médicale, l'organisation des soins entre 'ville' et 'hôpital', secteur libéral et secteur public, les moyens mis en œuvre pour une gestion ambulatoire efficiente, la limitation du recours indu aux urgences sont des enjeux majeurs pour ces patients complexes.

Objectifs :

L'UE "Prise en charge globale du patient et parcours de soin" est destinée à sensibiliser les étudiants à cette dimension de leur futur métier et les informer sur les moyens existants ou en développement pour améliorer le parcours de soin de ces patients.

Les étudiants doivent pouvoir au terme de l'enseignement savoir identifier et connaitre le rôle des acteurs de santé impliqués dans un parcours de soin complexe, savoir comment entrer en relation et communiquer avec eux.

Thèmes :

- Introduction : Notions de complexité, de prise en charge globale, de parcours de santé, parcours de soin, parcours de vie

- Epidémiologie des maladies chroniques et impact dans le système de santé

- La personne au centre du parcours de soin : plan personnalisé de coordination en santé, programme personnalisé de soin, plan personnalisé de soin, plan personnalisé de santé

- Télésanté, e-santé et gestion ambulatoire dans le parcours de soin des patients

- Réduire le recours aux Urgences hospitalières ; le maintien à domicile

- La sortie d'hospitalisation, l'HAD, les prestataires de santé à domicile

- Parcours de soin : regards croisés du médecin généraliste et du médecin spécialiste ;

- La collaboration secteur public/secteur libéral ;

- L'accès à l'information médicale et son partage

- Place des centres de recours, de référence et de compétences dans un parcours de soins ;

- Les réunions de concertation pluridisciplinaires et les consultations pluridisciplinaires ; la transition enfant-adulte

- L'éducation thérapeutique

- Les nouveaux acteurs du parcours de soin : infirmières en pratique avancée, patients experts ; coordonnateurs de parcours de soin, plateformes d'appui

- Restitution du travail des étudiants

Humanités médicales

Enseignants responsables de l'UE

Pr REVET et Dr STOCKER

Description synthétique :

Les humanités médicales : définitions, enjeux actuels et perspectives pour la formation et la pratique médicale (3h)

- Illustration du fait que les sciences biomédicales ne peuvent pas prendre en charge l'intégralité des dimensions du soin, ni apporter des réponses à l'ensemble des questions et des situations que rencontrent les patients et les soignants.

- Importance dans ce contexte d'intégrer les apports et éclairages d'autres champs du savoir et d'autres disciplines : philosophie, sciences humaines et sociales, littérature et arts, éthique…

- Définition des humanités médicales et présentations de quelques enjeux actuels et futurs : innovations technologiques et thérapeutiques et questionnements bioéthique, concepts de vulnérabilité et de handicap, relation médecin-malade, critique féministe du savoir et des sciences biomédicales, enjeux contemporains de santé publique…

Éthique et santé (3h)

- Qu'est-ce que l'éthique biomédicale ?

- Histoire de la bioéthique

- Éthique du care

- Espaces et structures dédiés à l'éthique en France

- Le raisonnement en éthique biomédicale au travers de quelques exemples

- Éthique de la recherche en France

Philosophie de la médecine : introduction à l'œuvre de Georges Canguilhem (3h)

- Présentation de la vie et de l'œuvre d'un penseur clé de l'épistémologie et de la philosophie de la médecine et de la biologie

- Actualités de certains des concepts clés de l'œuvre de Canguilhem :

  - Distinction entre normal et pathologique et concept de normativité
  - Le vitalisme de Canguilhem
  - Statut épistémologique de la médecine : « un art au carrefour de plusieurs sciences »

- Lecture d'extraits de quelques-uns de ses textes essentiels

L'approche holistique en clinique : « dialogue » entre un interniste et un psychiatre (3h par groupe)

- Présentations croisées de cas cliniques complexes impliquant de fortes connexions entre symptômes somatiques et psychiques (maladies psychosomatiques et troubles somatoformes par exemple), mais aussi une composante socio-culturelle forte (présentation de certains dispositifs de consultation transculturelles mis en place en France)

- Discussion et échanges avec les étudiants autour des cas cliniques présentés, en lien avec leurs expériences personnelles éventuelles de ce type de situations

- Réflexion commune autour de la nécessité d'adopter une approche holistique biopsychosociale en médecine

La place de la littérature, du cinéma et des arts dans l'enseignement des humanités médicales : illustration au travers de l'analyse de textes, d'extraits de films ou d'œuvres artistiques de nature diverse (4h par groupe)

- Réflexions et échanges autour de l'intérêt d'utiliser des outils et des supports moins « conventionnels » pour appréhender la complexité de certaines situations cliniques ou de certains enjeux éthiques liées au métier de médecin, mais également, plus largement, pour approfondir sa connaissance de l'humain

- Illustration au travers de quelques exemples proposés par les encadrants

Évaluation finale du module : présentations orales des étudiants, par groupe (cf. modalités d'évaluation) (4 heures)

L'abord du patient en psychiatrie – addictologie

Enseignants responsables de l'UE

Pr FRANCHITTO et Pr YRONDI

Description synthétique :

Rappels et généralités sur les maladies psychiatrique (3h)

Les maladies psychiatriques : des maladies comme les autres

Organisation et parcours de soins

Rappel sur L'examen clinique en psychiatrie : interrogatoire et examen physique

Situations fréquentes en médecine de ville (4h par groupe)

Mener un interrogatoire clinique lors de situations fréquentes rencontrées en médecine de ville (patients simulés)

Situations complexes en médecine de ville (4h par groupe)

Comment aborder des situations fréquentes et complexe en médecine de ville : patients simulés

Rappels et généralités sur les addictions (3h)

Les addictions : du repérage à la prise en charge

Organisation et parcours de soins

Quels nouveaux produits – comment se tenir informé des nouvelles consommations en fonction des populations

Comment réaliser un interrogatoire en Addictologie

Comment faire émerger une demande de soins

Situations fréquentes en addictologie (4h par groupe)

Proposer une conduite à tenir lors de situations fréquentes rencontrées en addictologie (patients simulés)

Focus sur les addictions au sein du personnel soignant (4h par groupe)

Prendre soin de ceux qui soignent : Comment repérer un soignant qui présente un trouble de l'usage de substances et comment l'amener à consulter : gestion des barrières à l'accès aux soins, aménagement du poste de travail, gestion des traitements : patients simulés.

Initiation à la santé sexuelle

Enseignants responsables de l'UE

Pr HUYGHE

Dr CAMARE

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux professionnels de santé de disposer d'un **socle commun de connaissances** scientifiques, psycho-sociales et juridiques
- Apprendre à **communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement** sur les sujets liés à la sexualité, permettant ainsi **d'améliorer la communication** et **d'adapter leurs conseils, leur diagnostic et la prise en charge** des usagers.
- Assurer une **prise en charge de premier recours** des dysfonctions sexuelles
- Gérer les **demandes les plus courantes**s
- **Orienter correctement les demandes** relevant d'une **prise en charge spécialisée**

Thématiques abordées :

Capsules vidéos :

- Développement psychosexuel de l'enfant et de l'adolescent

- Identité, orientation et rôles sexuels
- Bases anatomiques et physiologiques des réactions sexuelles féminines
- Dysfonctions sexuelles féminines 1ère partie : Troubles du désir dans le sexe féminin
- Dysfonctions sexuelles féminines 2ème partie : Vaginisme, vulvodynies
- Dysfonctions sexuelles féminines 3ème partie : Dyspareunies
- Sexualité pendant la grossesse et le post-partum
- Bases anatomiques et physiologiques des réactions sexuelles masculines
- Dysfonctions sexuelles masculines 1ère partie : Troubles du désir dans le sexe masculin
- Dysfonctions sexuelles masculines 2ème partie : Troubles de l'érection
- Dysfonctions sexuelles masculines 3ème partie : Troubles de l'éjaculation
- Santé buccale et santé sexuelle 1 et 2 (2 vidéos)
- Paraphilies
- ChemSex
- Violences Sexistes et Sexuelles, définitions, législation
- Troubles sexuels iatrogènes
- Sexualité et cancer
- Sexualité et diabète
- Sexualité et vieillissement
- Sexualité et handicap

Webinaires :

- Évaluation de la sexualité humaine dans ses différentes composantes, et posture du thérapeute
- Comment aborder une problématique sexuelle, et présentation des différents modèles de prise en charge
- Accueil, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelle, conditions de rupture du secret médical

Travail de lecture en autonomie :

Grande étude épidémiologique descriptive américaine représentant le fondement de la sexologie moderne et la base des études ultérieures menées en sexologie.

Anglais perfectionnement – consultation

Enseignants responsables de l'UE

C. BARANGER et Ph. MURILLO

Description synthétique :

Thèmes :

Introduction à l'hôpital anglo-saxon (4h)

Les fonctions & sigles à l'hôpital 1h

Les systèmes de santé 1h

Les différences culturelles 1h

Rappels de l'anatomie 1h

La consultation 1 (4h)

Rappels méthodologiques 30mn

Rappels linguistiques 1h30mn

L'interrogatoire 1h

L'examen clinique 1h

La consultation chez le généraliste 2 (4h)

Système digestif + fiche thématique 1h

Maladies infectieuses + fiche thématique 1h

Système ORL + fiche thématique 1h

Dermatologie + fiche thématique 1h

La consultation de suivi 3 (4h)

Suivi cardiologie + fiche thématique 1h

Suivi pneumologie + fiche thématique 1h

Maladies chroniques (diabète, lupus, etc) 2h

La consultation – les cas spécifiques (4h)

Les urgences 1h

Le patient pédiatrique 1h

Le patient âgé 1h

Le patient psychiatrique 1h

LCA Vaccinologie / Anglais : Critique, Communication et Recherche

Enseignants responsables de l'UE

Pr Martin-Blondel

Dr Bastiani

Dr Collercandy

C. Baranger

P. Murillo

Description :

Travaux Dirigés sous formes d'ateliers en format hybride (Présentiel / Distanciel). Travail en groupe et mises en situation

Objectifs :

Ce projet constitue l'acmé d'une progression pédagogique débutée en DFGSM2. Il vise à professionnaliser la formation médicale en développant :

- **Le sens critique :** Lecture d'articles, analyse méthodologique et déconstruction des *fake news* en santé.
- **L'initiation à la recherche :** Recherche bibliographique et préparation à la thèse.
- **La communication :** Vulgarisation scientifique et communication auprès des patients hésitants.

Prérequis :

Avoir suivi les modules de LCA des années précédentes (DFASM1).

Connaissances et compétences attendues :

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit être capable de :

- Comparer un article scientifique *peer-reviewed* avec un article fallacieux (biais, niveau de preuve, rhétorique).
- Réaliser des supports de communication (brochure, vidéo de vulgarisation).
- Mener une consultation face à un patient opposé aux vaccins en expliquant la balance bénéfices/risques.

Initiation à la langue des signes orientée santé

ENSEIGNANTE RESPONSABLE DE L'UE

M-P. Baduel

DESCRIPTION

Travaux Dirigés sous formes d'ateliers interactifs le mercredi de 18h à 20h sur le site de Rangueil.

MOYEN DE SELECTION

Par ordre d'arrivée des inscriptions (14 places réservées pour médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie et 10 places pour orthophonie).

Les quotas par formation peuvent être revus en fonction du nombre d'étudiants intéressés.

Le Département des Langues se chargera de la sélection des candidatures.

OBJECTIFS

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement facultatif des départements de Médecine-Maïeutique-Paramédical, Odontologie et Pharmacie.

Elle a pour objectif d'acquérir les bases de la Langue des Signes Française (LSF) adaptée à leur pratique, afin de favoriser une première relation de soin accessible et respectueuse avec des patients sourds.

Les objectifs pédagogiques :

- Bases de la LSF : alphabet, chiffres, structures de phrases simples.
- Lexique médical essentiel : symptômes fréquents, parties du corps, urgences.
- Communication clinique : saluer, se présenter, poser questions basiques, donner consignes simples.
- Sensibilisation : culture sourde, posture professionnelle, recours à l'interprète.

PRÉREQUIS

Aucun

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les points suivants :

-Maîtriser les spécificités linguistiques de la LSF (expression visuelle et spatio-temporelle, pointage, syntaxe, dactylologie, iconicité).

-Savoir accueillir, informer, orienter simplement une personne sourde ou malentendante dans un contexte paramédical ou médical.

NEJES (Nouveaux Enjeux Juridiques et Ethiques en Santé)

ENSEIGNANT RESPONSABLE DE L'UE

Karl-Henri Voizard (Maitre de conférences en droit)

DESCRIPTION

3 modules :

- Module 1 : mise à niveau au 1er semestre en ligne
- Conférence introductive début janvier
- Module 2 : conférences discussions sur la santé des personnes
- Module 3 : conférences discussions sur la santé publique

Modules 2 et 3 : 5 conférences obligatoires en bimodal et 5 conférences au choix en replay.

OBJECTIFS

Le certificat NEJES s'adresse aux étudiants qui souhaitent mieux comprendre les enjeux de santé actuels. En s'appuyant sur l'interdisciplinarité, il apporte dans le même temps des réponses sur les conditions éthiques et juridiques à respecter en santé humaine et animale.

Entendue aujourd'hui dans son sens large, la santé ne se limite plus au seul traitement des maladies et aux connaissances de la médecine classique ; elle englobe tout autant les aspirations au bien-être, la place du patient, la médecine personnalisée, les politiques de prévention, la conscience écologique et le rapport à l'animal (one health), etc.

Si l'on veut comprendre le sens des nouveaux enjeux de santé, il convient donc d'adopter un regard transversal. Mais ces évolutions nous invitent aussi à identifier les règles grâce auxquels les

professionnels du secteur peuvent exercer leur activité plus sereinement et se prémunir contre les risques entourant leur métier.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES

• Comprendre les évolutions en cours dans le domaine de la santé.

Vous aurez acquis une vision transversale et percevrez mieux les tensions occasionnées par ces changements

• Combiner les connaissances issues de votre formation initiale avec celles d'autres disciplines.

Vous serez mieux disposé(e) à proposer des solutions innovantes grâce à votre capacité à vous représenter la santé globalement.

• Collaborer plus aisément avec les spécialistes des autres disciplines

Vous comprendrez avec plus de facilité le fonctionnement des professionnels que vous côtoierez

• Vous appuyer sur le cadre réglementaire et éthique pour mener à bien vos projets

Vous évoluerez dans le monde professionnel plus sereinement et saurez-vous protéger contre les risques majeurs

• Maîtriser le langage et les raisonnements juridiques utilisés dans le secteur de la santé

Vous aurez acquis des connaissances de base dans tous les domaines de la santé en même temps qu'une aptitude à saisir ses enjeux juridiques

PROGRAMME

▶ Module 1
Mise à niveau — En ligne

1ER SEMESTRE	
Les personnes, les choses... et les animaux	2h
Le consentement	2h
Les données personnelles	2h
Le statut professionnel des travailleurs de la santé	3h
Le préjudice	2h
L'organisation de la santé publique	3h
L'État de droit	4h
L'ordre public sanitaire	3h
La protection de l'environnement	2h

Conférence introductive — DÉBUT JANVIER

Qu'est-ce que la science ?	2h

▶ Module 2 & 3
Conférences discussions — 5 conférences obligatoires en bimodal + 5 conférences au choix en replay

2ND SEMESTRE

Module 2 Santé des personnes		Module 3 Santé publique	
Le respect du corps	2h	Le concept *one health*	2h
Le respect du patient	2h	Émergence virales et stratégies sanitaires	2h
La fin de vie NOUVEAU	2h	Favoriser le bien-être en Ephad NOUVEAU	2h
Les données de santé	2h	Le bien-être animal : nouveau regard, nouvelles pratiques ?	2h
L'éthique de la recherche en santé	2h	Réseaux sociaux et santé des mineurs NOUVEAU	2h
Le robot humanoïde NOUVEAU	2h	L'activité physique comme instrument de prévention	2h
IA et diagnostics	2h	L'alimentation : quels enjeux ? NOUVEAU	2h
La fabrication de médicaments par imprimantes 3D	2h	La prise en charge des patients	2h
Le bien-être au travail : l'exemple de la charge de travail	2h	L'évolution des professionnels de santé	2h
Questions de bioéthique	2h		

nouveau (obligatoire) replay (5 au choix)

<u>Patient Aidant Formateur : se sensibiliser au handicap</u>

ENSEIGNANTE RESPONSABLE DE L'UE

Pr Valera (odontologie)

NOMS DES INTERVENANTS :

Pr Delpierre, Drs Cecchin et Marty, Mme Laran, patient aidant formateur (PAF)

DESCRIPTION

3h cours magistraux

9h de Travaux Dirigés (dont travail de groupe et restitution)

10h de travail personnel inter séances

Total de 22h pour cet enseignement en présentiel (hormis le travail personnel en distanciel)

Les séances se déroulent de novembre à mars, la validation se fait en semestre pair, en mode validé/non validé.

MOYEN DE SELECTION

- Nombre d'étudiants attendus :
  18 (6 en médecine, 6 en odontologie, 6 en pharmacie).
  - Tirage au sort si nombre d'étudiant par département supérieur à 6.
  - Les quotas par formation peuvent être revus en fonction du nombre d'étudiants intéressés.

OBJECTIFS

Sensibiliser les étudiants aux situations de handicap et développer la connaissance des inégalités sociales de santé et les ressources à utiliser pour lutter contre.

Il s'agira de mener une réflexion en groupe de 3 ou 4 étudiants et d'illustrer une situation de handicap par une création artistique au choix : texte pour une boite a histoire « short edition », vidéo, story instagram, tik-tok, linkedIn etc…

Pour cette création, l'étudiant pourra choisir un des thèmes suivants : « Handicap et vie quotidienne » (Impact sur la vie quotidienne, sur les déplacements, ou sur la vie sexuelle) ou « Handicap et regard des autres » (Impact sur les conjoints, la famille, les amis ou les inconnus)

PIAAPH : Programme Interdisciplinaire pour l'Amélioration de la prise en charge de l'Agitation chez les Personnes en situation de Handicap

ENSEIGNANTE RESPONSABLE DE L'UE

Dr Maupas-Schwalm

CAPACITE D'ACCUEIL

20 étudiants en médecine (au total 100 étudiants pour le certificat de renforcement TIRIS)

OBJECTIFS

Ce programme est lauréat de l'appel à projet MP TIRIS 2025.

Il est proposé aux étudiants en Médecine de 2eme cycle comme une UE optionnelle validant 10 points parcours.

Les personnes en situation de handicap peuvent parfois développer des états d'agitation.

Les professionnels utilisent des stratégies de désamorçage de ces états, mais celles-ci peuvent échouer, nécessitant alors l'utilisation de mesures de contention qui peuvent entraîner des conséquences physiques et psychologiques pour les personnes en situation de handicap, mais aussi avoir un impact négatif et générer une détresse morale pour les personnes devant les gérer (concept de vulnérabilité partagée).

Cette formation, par une approche interdisciplinaire, conduit les étudiants à une connaissance plus fine du handicap susceptible d'entrainer des états d'agitation ou de violence, et vise à leur permettre d'acquérir des compétences pour mieux y faire face. Ainsi cette formation peut aider à préserver la qualité de vie des personnes présentant un handicap, ainsi qu'à diminuer les risques psychosociaux des professionnels concernés. Cette formation vise, en finalité, à améliorer l'inclusivité des personnes en situation handicap.

PROGRAMME

THEMES	INTERVENANTS	DATES
Handicaps physiques et états d'agitation **(2 h)**	Eric Maupas (Médecin MPR, ASEI) David Alonso (Educateur spécialisé, IFRASS)	**2e semestre**
Handicaps psychiatriques et états d'agitation chez l'enfant et l'adolescent **(1 h)**	Christophe Delmas (Psychiatre, université de Montréal)	**2e semestre**
Autisme et états d'agitation **(1 h)**	Magali Huet (Psychologue, association la Bourguette-Autisme PACA)	**2e semestre**
Etats d'agitation, physio-biologie **(2 h)**	Magali Cauvel (PRAG F2SMH, APA-S) Françoise Maupas-Schwalm (MCUPH, UT)	**2e semestre**
Réflexion éthique sur la contrainte dans la situation de soins **(2 h)**	Flora Bastiani (MCF, UT2)	**2e semestre**
Cadre légal de la contention et de l'isolement, définition juridique du handicap **(2 h)**	Sophie Théron (PR, UT1)	**2e semestre**
Approche de la psychodynamique du travail et de la souffrance au travail **(2 h)**	Patricia Rossi-Neves (PR, UT2)	**2e semestre**
Dynamiques culturelles et interculturelles de la relation au corps au sein des équipes **(2 h)**	Julien Teyssier (PR, UT2)	**2e semestre**
Etats d'agitation chez les personnes en situation de handicap et sociologie de la santé **(2 h)**	Julie-Claude Bourgues (PR, université de Montréal)	**2e semestre**
Etats d'agitation chez les personnes en situation de handicap, approche physiothérapique **(2 h)**	Joseph-Omer Dyer (PR, université de Montréal)	**2e semestre**
Gestion des états d'agitation par le GODO, art martial de protection **(1 h)**	Doshin Hiroki (Aidant familial et formateur, Osaka)	**2e semestre**
Mises en situation pratiques et jeux de rôle **(1.5 h X 2 / groupe)**	Eric Maupas, David Alonso, Magali Cauvel, Françoise Maupas-Schwalm	**2e semestre**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Faculté de santé Université de Toulouse

Université de Toulouse

Université de Toulouse
Faculté de santé
Département Médecine, Maïeutique et Paramédical
37 Allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE
Tél. : +33 (0)5 61 14 59 56
Mail : sante.mmp.dfasm3@utoulouse.fr